

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 FEVRIER 2024

Présidence : M. Nicolas Bersier, Président

Salle du Conseil

1 – Appel

24 conseillères et conseillers sont présents, 3 se sont excusés. Les 5 membres de la Municipalité sont présents.

2 – Adoption du précédent procès-verbal

Le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2023 a été envoyé aux conseillères et conseillers. Ne faisant l'objet d'aucune remarque, ce dernier est accepté à l'unanimité.

3 – Assermentation

Suite à la démission de M. Nicolas Languetin en automne dernier, un siège était vacant au sein du Conseil communal. Le prochain sur la liste est M. Simon Suter. Ce dernier est assermenté. Le Conseil communal est à nouveau au complet avec 28 conseillers, avec la présence de 25 membres ce soir.

4 – Adoption de l'ordre du jour de la séance

L'ordre du jour est accepté tel que présenté à l'unanimité.

5 – Préavis et rapport de la Commission de gestion concernant le préavis 2024-01 relatif à la capitalisation complémentaire de la société Energie Naturelle Mollendruz SA

Le préavis a été envoyé aux conseillers et ne sera pas lu. Le rapport est lu par M. S. Teutschmann.

M. D. Mofrand a lu dans le préavis que les communes concernées visent 10 à 15% du capital. Quand est prévu les prochains investissements ? M. C. Languetin répond le prochain investissement sera proposé au moment où les permis de construire seront effectifs et valables et que le projet pourra débuter. Chaque commune pourra alors investir selon ses vœux et ses possibilités.

M. C. Languetin précise encore que la Commune est encore en négociation pour augmenter notre part de rétribution.

La parole n'étant plus demandée, les conclusions, soit :

- **D'octroyer** un crédit d'investissement de CHF 120'000.00 à la Municipalité, pour participer à l'augmentation de capital de la Société energie Naturelle Mollendruz SA,
- **D'accepter** que ce montant soit financé par la trésorerie courante
- **D'autoriser** la Municipalité à signer tous les actes nécessités par les circonstances
- **De décharger** la commission de gestion de son mandat

sont acceptées **24 OUI** – 0 NON – 1 ABSTENTION

M. C. Languetin remercie les conseillers pour leur confiance et leur soutien.

6 – Communications de la Municipalité et divers

M. D. Perotti, Municipal, informe que les statistiques déchets 2023 sont sorties avec 279 tonnes de déchets pour notre commune en 2023, soit une augmentation de 38 tonnes.

Il relève que le tri va se durcir, niveau loi et donc à la déchetterie même. Les citoyens recevront avec leur facture annuelle un petit fascicule de rappel pour l'utilisation de la déchetterie.

Agrandissement du parking sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Une opposition au projet est parvenue à la Municipalité. Cette dernière a rencontré les opposants. Un consensus a été trouvé et l'opposition retirée. Dans l'accord trouvé, quatre places de parc seront enlevées au profit d'espaces verts et de convivialité afin de rendre plus joli cette place. M. C. Languetin précise que la verdure qui sera ajoutée est un plus pour notre plan climat communal.

Mme C. Paccaud, Municipale, n'a rien de spécial à signaler depuis le mois de décembre 2023.

Mme M. Reymond Chenuz demande s'il serait possible de faire l'état des lieux avant et après l'utilisation des locaux communaux. Cela n'est plus fait et à plusieurs reprises ce n'était pas très propre.

Mme C. Paccaud répond que c'est possible de remettre en place cela mais il faut trouver qui fait ces constats.

M. C. Goy, Municipal, informe que de nouvelles coupes contre le bostryche sont en cours ou vont avoir lieu ce printemps. Plusieurs endroits de la commune seront passablement changés avec ces coupes. Il faut intervenir afin de pouvoir garder les conifères qui ne sont pas encore touchés.

M. B. Martignier, Municipal, informe que l'étude pour l'amenée d'eau depuis Vallorbe en parallèle du parc éolien Sur Grati avance. Les propriétaires des maisons foraines ont été sondé sur leur utilisation de l'eau et leurs vœux. Actuellement le dossier est en cours de chiffrage.

M. D. Moffrand demande si cette amenée d'eau prendra en compte la défense incendie. M. B. Martignier répond que oui la défense incendie sera pris en compte et des subventions de l'ECA pourront être obtenues. Cette défense incendie sera un plus pour toutes ces habitations qui n'en n'ont pas ou presque.

M. C. Languetin, Syndic, informe que pour le parc éolien Sur Grati, un recours a été déposé au Tribunal cantonal contre les permis de construire des machines. C'est le dernier recours possible dans ce dossier. Le Plan Partiel d'Affectation ayant été validé, les aménagements routiers sont également autorisés et vont débuter en 2024. La Municipalité communiquera les détails une fois qu'ils seront connus.

Sur le plan scolaire et le projet de constructions dans le Vallon du Nozon, les syndicats des communes de l'ASCOVABANO ont prochainement rendez-vous et devront se prononcer sur la variante avec construction à Vaulion et à Croy.

M. D. Guignard demande si cette nouvelle variante est prévue sur deux sites ? M. C. Languetin répond que oui c'est bien cela à Vaulion et à Croy afin d'utiliser au mieux l'existant.

Mme Reymond Chenuz demande si des UAPE sont prévues. M. C. Languetin informe que les UAPE ne sont pas gérées par l'ASCOVABANO mais les communes directement. Les communes sont évidemment au courant du nouveau projet et adapteront la gestion de l'UAPE pour plus d'efficacité mais dans l'immédiat pas de nouvelle construction de ce côté-ci vu que celle de Romainmôtier est suffisante.

M. D. Moffrand demande qui prend en charge le coût de ses nouvelles constructions ? M. C. Languetin répond que c'est l'ASCOVABANO.

Le Président, M. N. Bersier, lit le courrier de remerciement de l'Atelier Imagine pour le don de CHF 500.00 fait en fin d'année 2023.

Il demande à la commission de gestion de 2024-2025 de venir après la séance pour discuter sur la date pour la tournée des alpages.

La prochaine séance du Conseil communal est fixée **au 6 juin 2024** et la sortie du Conseil communal au 15 juin 2024.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance, il est 20h45.

Le Président
N. Bersier

La Secrétaire
V. Meyer